**Le Cade démonte point par point les arguments en faveur de la LGV**

Désenclavement, gain de temps, coût… En replaçant les faits dans leur contexte, le Collectif des associations de défense de l'environnement rappelle pourquoi le projet de ligne à grande vitesse lui semble être une aberration.

**27 OCT. 2021** - 18:10h

Anaiz Aguirre Olhagaray



Le Cade organisera une réunion publique le 12 novembre prochain, sans doute à la salle La Perle de Saint-Pierre d'Irube. © Guillaume FAUVEAU

Citations et chiffres à l'appui, le Cade remet en cause les bénéfices supposés de la LGV. Le collectif a développé son argumentaire lors d'une conférence de presse, le mercredi 27 octobre à Bayonne.

Le projet prévoit le financement de la ligne Bordeaux-Toulouse à 40 % par l'État, 40 % par les collectivités locales et 20 % par l'Union européenne. Les écologistes apportent ici une petite nuance, précisant que les subventions européennes ne sont qu'« attendues », puisque « l'UE n'a financé que des projets transfrontaliers ». Par ailleurs, la nouvelle fiscalité inquiète le collectif : « Le contribuable et les entreprises seront donc doublement sollicités en cette période de ‘ras le bol fiscal’ ». Et de poser la question : « Les entreprises seront pénalisées dans quelles zones géographiques ? »

Sur le coût du Grand Projet Sud Ouest (14 milliards d'euros annoncés pour les nouvelles voies Bordeaux-Dax et Bordeaux Toulouse), le Cade souligne que « la Région s'est bien gardée de donner [pour ces deux lignes] le coût ‘record’ de 39,94 millions d'euros le kilomètre. Le CGI [Commissariat général à l'investissement] en 2014 a estimé le coût de Dax-Espagne (91km) à 48 millions d'euros le kilomètre. A titre de comparaison, la LGV Bordeaux-Tours est revenue à 22 millions d'euros le kilomètre ».

Sur les gains de temps que permettrait la LGV, le Cade répond qu'ils sont « prétendus mais non démontrés », soulignant que « l'autorité environnementale, la commission d'enquête publique, le Conseil d'orientation des infrastructures, le Conseil général à l'investissement (CGI) sont unanimes pour dire que le gain de temps entre Bordeaux et Dax avec une LGV est quasiment nul, de l'ordre de 5 minutes par rapport à la ligne actuelle modernisée ».

Sur le désenclavement annoncé, le Cade tire une citation issue de la « Revue de littérature S. Bazin et col ». Dans ce texte, des experts estiment au contraire que « certaines études considèrent que le renforcement de la métropolisation peut aussi entraîner un accroissement de la concurrence au détriment des territoires plus périphériques […] certaines villes moyennes peuvent se trouver pénalisées par une faible desserte qui détériore son accessibilité antérieure avec l'accès à la LGV, il y a un risque : ce produit de luxe fait le vide autour de lui. Pour ces villes, une bonne desserte classique peut être plus intéressante qu'une mauvaise desserte TGV ».

Quid des retombées économiques ? Là encore, le Cade bat en brèche l'argument selon lequel la LGV viendrait dynamiser l'économie locale : « Tous les experts et la Cour des comptes sont unanimes pour relativiser l'impact sur l'économie ». Et de citer la Société d'études techniques et économiques (Setec) : « Une LGV n'engendre en général que peu de créations ou de départs d'entreprises ».

Enfin, le collectif attire l'attention sur « l'alibi du bilan carbone » de la LGV. Aussi cite-t-il une étude suédoise laquelle conclut que « la réduction des émissions de CO2 liée à la construction des LGV est minime et la construction de ces réseaux ne peut être considérée comme une politique environnementale réaliste ». Pas étonnant à la lecture des chiffres sur l'impact environnemental du projet, que rappelle le Cade : « Pour le GPSO, l'emprise du projet est de 6 300 ha (soit 15 ha au km) dont 1 500 ha de terres agricoles (470 exploitations), 3 300 ha de forêts, 370 ha de zones humides, 90 plans d'eau ». Selon le collectif, au total huit sites Natura 2000 sont impactés, « en plus des cinq en Pays Basque ».

Le Cade appelle à se rassembler le 6 novembre prochain à 9 heures devant la Cité des Arts de Bayonne, où se tiendra le débat sur la LGV entre les maires du Pays Basque et l'exécutif de l'Agglo. Puis, le collectif animera une réunion publique le 12 novembre à 20 heures, normalement à la salle La Perle de Saint-Pierre d'Irube.

Source: <https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20211027/le-cade-demonte-point-par-point-les-arguments-en-faveur-de-la-lgv>